

INSTITUT Pasteur

REPÈRES 2024

Activité et synthèse des comptes
de l'Institut Pasteur



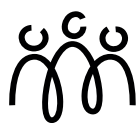
Avec l'Institut Pasteur,

et grâce à vous : pour chaque vie, la science agit

—> L'Institut Pasteur est une fondation à but non lucratif.

Elle est reconnue d'utilité publique par l'État français, depuis sa création à l'initiative de Louis Pasteur.

Au cœur de notre campus, à Paris, près de 3 000 collaborateurs mènent le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Leurs travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques.



3 136

collaborateurs
au 31/12/2024

42 ans
Âge moyen

145

entités
de recherche

59%
de femmes⁽¹⁾

13

départements
de recherche⁽²⁾

85

nationalités
sur le campus

(1) Parmi les salariés.

(2) En comptant l'Institut de l'Audition - Centre de l'Institut Pasteur.

Nous développons
quatre missions essentielles
au service de la santé humaine

1 La recherche en sciences du vivant

Nos équipes, en pointe en matière de maladies infectieuses, se consacrent aussi à la lutte contre les défis sanitaires du 21^e siècle : risques pandémiques, résistance aux antibiotiques, impact du changement climatique sur la santé, vieillissement, maladies neurodégénératives, cancers... Depuis sa création, dix de nos scientifiques ont reçu le prix Nobel de médecine.

2 Les applications de la recherche

L'innovation et le transfert de technologie sont favorisés à l'Institut Pasteur, au bénéfice d'avancées diagnostiques, vaccinales ou thérapeutiques pour les patients.

3 La formation des scientifiques de demain

Chaque année, plus de 900 étudiants, doctorants et professionnels, originaires d'environ 85 pays, participent à l'un des 45 cours et ateliers dispensés par l'Institut Pasteur. Plus de 700 jeunes scientifiques choisissent d'effectuer leurs travaux de licence, master ou de doctorat dans ses laboratoires.

4 Les missions de santé publique

Avec ses équipes dédiées à la surveillance des maladies, l'Institut Pasteur développe une mission de veille et d'alerte sanitaire, en lien avec les autorités de santé. Dans son centre médical, il dispense une activité de vaccination et de soins sur les maladies infectieuses, tropicales et allergiques.

Au sein d'un collectif international

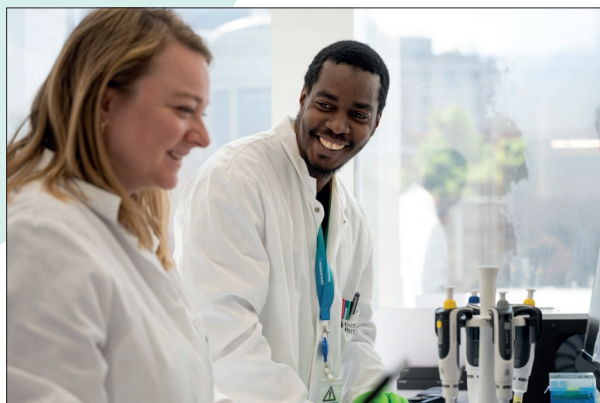
Les missions de l'Institut Pasteur se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Pasteur Network. **Cette alliance d'instituts, dont l'Institut Pasteur est membre fondateur, compte plus de 30 membres et joue un rôle crucial** dans la lutte contre les défis sanitaires mondiaux à travers la science, l'innovation et la santé publique.

Ce réseau est un partenaire clé dans l'avancement des priorités mondiales en matière de santé. Le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé a reconduit le Pasteur Network en tant qu'acteur non étatique en relation officielle avec l'OMS.



30

instituts de recherche
au sein de
Pasteur Network



L'organisation de l'Institut Pasteur

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le conseil d'administration (CA) et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

LA DIRECTION

La directrice générale, personnalité scientifique, est la représentante légale de l'Institut Pasteur. Elle assure son fonctionnement, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en CA et ordonnance les dépenses. Elle prépare les orientations stratégiques soumises au CA, et est appuyée par le conseil scientifique et le comité de direction pour en assurer la bonne exécution.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par la directrice générale, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche.

Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du CA, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du conseil d'administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

Nos ressources en 2024 : 396,9 M€

Les ressources de l'Institut Pasteur reposent sur quatre sources de financement : les ressources collectées auprès du public, nos ressources propres, les contrats de recherche, les subventions de l'État et la valorisation de la recherche pasteurienne auprès des industriels. **Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires.** Cette indépendance est historique, puisque c'est déjà une campagne internationale d'appel aux dons qui a permis la création de l'Institut Pasteur en 1887. **La générosité du public continue à jouer un rôle essentiel** dans le financement de nos recherches puisque les legs, donations, assurances-vie et dons assurent **plus d'un tiers des ressources de la fondation.**

L'Institut Pasteur détient et se doit de faire prospérer un patrimoine qui s'est constitué au cours de son histoire ; **sa bonne gestion garantit la capacité de l'Institut Pasteur à réaliser ses missions sociales sur le long terme.** Nos ressources annuelles ont vocation non seulement à couvrir les dépenses engagées pour la réalisation de nos missions sociales, nos charges de collecte de fonds et notre fonctionnement, mais aussi à abonder nos fonds propres, permettant de financer les futurs projets d'investissement et les programmes de recherche réalisés sur plusieurs années.

Les ressources collectées auprès du public

La contribution de la générosité publique au sein des sources de financement de l'Institut Pasteur est en progression par rapport à l'année précédente ;

135,6 M€ ont été collectés en 2024.

Au-delà des missions sociales, la générosité publique collectée a financé les charges de collecte de fonds et de fonctionnement de l'Institut Pasteur (voir page 6).

Pour
100 €
collectés

75€

Réalisation des missions sociales (recherche, santé publique, enseignement)

12€

Frais d'appel à la générosité du public

13€

Charges de fonctionnement

Origines et emplois des ressources

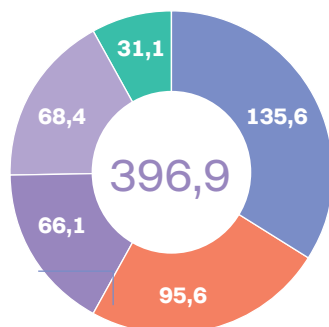
—> Le modèle économique de l'Institut Pasteur est caractérisé par une pluralité de sources de financement, publiques et privées, mises au service de quatre missions sociales profondément ancrées dans une perspective de long terme : contribuer à la prévention et au traitement des maladies par la recherche et ses applications, l'enseignement, et des actions de santé publique.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

CROD : produits par origine (en M€)	2024	2023
1. Produits liés à la Générosité du Public	135,6	111,9
Dont dons, legs, mécénat	91,4	93,9
2. Produits non liés à la Générosité du Public	95,6	103,7
Dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises	0,1	-
3. Subventions et autres concours publics	134,5	122,6
4. Reprises sur provisions et dépréciations	7,5	13,7
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	23,6	21,7
TOTAL	396,9	373,6

CROD : charges par destination (en M€)	2024	2023
1. Missions sociales	289,7	275,7
2. Frais de recherche de fonds	20,1	19,3
3. Frais de fonctionnement	59,3	54,2
4. Dotations aux provisions et dépréciations	9,1	11,0
5. Impôt sur les bénéfices	-	-
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	20,0	19,4
TOTAL	398,2	379,6
EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-)	-1,3	-6,1

LES PRODUITS PAR ORIGINE (en M€)



- Produits liés à la Générosité du Public
- Produits non liés à la Générosité du Public
- Subventions publiques nationales
- Financements publics (appels à projets)
- Autres produits

1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources liées à la Générosité du Public s'établissent à **135,6 M€ (soit 34 %)**. Elles sont constituées des legs, des donations et assurances-vie, de dons manuels, du mécénat et d'autres produits liés à la Générosité du Public.

2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les autres ressources non liées à la Générosité du Public s'élèvent quant à elles à **95,6 M€ (soit 24 %)**. Elles sont composées d'une part, des contributions financières privées pour **25,4 M€** et d'autre part, des autres produits non liés à la Générosité du Public pour **70,2 M€**, dont les redevances industrielles (11,2 M€), les produits du patrimoine non issus de la Générosité du Public (34,8 M€) et les autres ressources propres (24,2 M€).

3. SUBVENTIONS PUBLIQUES ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

3.1 Subventions publiques nationales

Elles s'élèvent à **66,1 M€ (soit 17 %)** et représentent **51 %** du poste des subventions publiques.

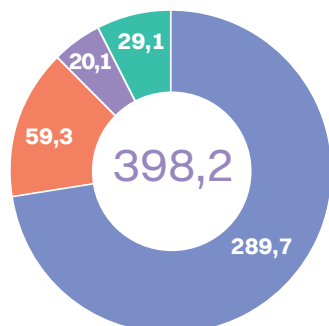
3.2 Financements publics (appel à projets)

Ils sont évalués à **68,4 M€ (soit 17 %)** et sont contributeurs de la croissance du poste depuis 2 ans. Ils correspondent à **49 %** de ce dernier.

4. AUTRES PRODUITS

Les autres produits à **31,1 M€ (soit 8 %)** sont composés majoritairement de **l'utilisation des fonds dédiés** constitués antérieurement à hauteur de 23,6 M€ et des reprises de provisions et dépréciations pour 7,5 M€.

LES CHARGES PAR DESTINATION (en M€)



- Missions sociales
- Frais de fonctionnement
- Frais de recherche de fonds
- Autres charges

Sur un total de **398,2 M€**, l'Institut Pasteur en a affecté **289,7 M€** pour ses dépenses liées aux missions sociales, soit 73%. Ce qui lui permet de réaliser ses principales missions, qui consistent à développer des programmes de recherche, contribuer à l'amélioration de la santé des populations, enseigner et valoriser son patrimoine scientifique.

1. MISSIONS SOCIALES

Les dépenses relatives aux missions sociales s'élèvent à **289,7 M€** et sont en **progression de +14 M€ (soit +5 %)** par rapport à 2023 (275,7 M€), avec cependant des évolutions contrastées :

- en nette augmentation sur le périmètre national (+13,4 M€) avec la Recherche (+9,9 M€), les Actions de Santé publique (+1,5 M€), ainsi que sur les versements à un organisme agissant en France (+3,2 M€), relativement stable sur l'Enseignement (+0,3 M€) et les actions réalisées à l'étranger (+0,5 M€), en recul sur le Développement des Applications de la Recherche (-1,5 M€).

2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Ces frais sont principalement dédiés à la recherche de ressources liées à la Générosité du Public. Ils s'élèvent à **20,1 M€ (soit 5 %)** dont **16,2 M€** pour les frais d'appel à la Générosité du Public correspondant aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement).

3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement s'élèvent à **59,3 M€ (soit 15 %)**.

Ils sont relatifs aux dépenses nécessaires à la bonne gestion de l'institut :

- gouvernance et fonctions support : direction générale, communication, finances, juridique, informatique de gestion, responsabilité sociétale environnementale ;
- infrastructures scientifiques : prévention des risques, maintenance et infrastructure des bâtiments, informatique scientifique, etc.

4. AUTRES CHARGES

Ces frais correspondent au report de fonds dédiés pour **20 M€**, et aux dotations aux provisions et dépréciations pour **9,1 M€**, soit un total de **29,1 M€ (soit 7 %)**.

Focus sur la générosité du public

Compte d'Emploi des Ressources (CER) collectées auprès du public (en M€)

EMPLOIS PAR DESTINATION

Emplois de l'exercice	EXERCICES	
	2024	2023
1. Missions sociales	104,7	88,1
1.1 - Réalisées en France	102,5	86,6
1.2 - Réalisées à l'étranger	2,2	1,5
2. Frais de recherche de fonds	16,2	15,2
2.1 - Frais d'appel à la Générosité du Public	16,2	15,2
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3. Frais de fonctionnement	17,4	12,6
TOTAL DES EMPLOIS	138,4	115,9
4. Dotations aux provisions et dépréciations	-	-
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2,6	2,9
Excédent de la Générosité du Public de l'exercice	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	141,0	118,8

1. Les ressources collectées auprès du public

L'affectation de ces ressources (135,6 M€) est régie comme suit :

- Les dons et legs affectés aux missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur ou du testateur, mis à disposition des unités de recherche l'année de leur perception.
- Les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la Générosité du Public, sont allouées en priorité aux

EMPLOIS PAR ORIGINE

Ressources de l'exercice	EXERCICES	
	2024	2023
1. Ressources liées à la générosité du public	135,6	111,9
1.1 - Cotisations sans contrepartie	-	-
1.2 - Dons, legs et mécénat :	91,4	93,9
• Dons manuels	25,4	24,9
• Legs, donations et assurances-vie	61,8	65,1
• Mécénat	4,2	3,9
1.3 - Autres ressources liées à la Générosité du Public	44,2	17,9
TOTAL DES RESSOURCES	135,6	111,9
2. Reprise sur provisions et dépréciations	-	-
3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	5,4	6,9
Déficit de la Générosité du Public de l'exercice	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	141,0	118,8

frais d'appel à la Générosité du Public ; le solde étant réparti sur l'ensemble des postes d'emplois sur une base proportionnelle aux dépenses. En 2024, le poste intègre les revenus de la cession de biens immobiliers issus de legs, cession prévue au plan de cession global pour 31 M€.

2. Les emplois de l'exercice

Ils s'élèvent à **138,4 M€** et sont financés par les ressources collectées auprès du public.

Situation financière

Modèle de bilan simplifié (en k€)

Actif (net)	EXERCICES	
	2024	2023
I - Actif immobilisé	974,2	1 015,3
Immobilisations incorporelles	9,4	9,4
Immobilisations corporelles	383,5	402,3
Immobilisations financières	581,2	603,7
II - Actif circulant	374,9	351,4
Dont valeurs mobilières de placement	184,5	164,4
Dont disponibilités	43,0	34,4
III - Autres	0,4	0,2
TOTAL	1 349,5	1 366,9

Passif (net)	EXERCICES	
	2024	2023
I - Fonds propres	906,8	909,6
Fonds propres	818,8	820,4
Report à nouveau	55,8	61,8
Excédent ou déficit	-1,3	-6,1
Subventions d'équipement	33,5	33,4
II - Fonds dédiés et fonds reportés	145,8	158,1
III - Provisions pour risques et charges	48,8	45,9
IV - Dettes	247,5	253,1
V - Autres	0,6	0,2
TOTAL	1 349,5	1 366,9

Fondation reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire. La bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme. La situation du bilan en 2024 illustre bien cet engagement : un actif immobilisé important, des fonds propres conséquents et un endettement limité.

Les temps forts 2024

Soigner enfin la surdité profonde des bébés



L'Institut Pasteur a lancé le premier essai clinique de thérapie génique en France, Audiogene, qui vise à soigner la surdité profonde chez les enfants âgés de 6 à 31 mois. Concrètement, une copie du gène sain de l'otoferline est injectée au niveau de l'oreille interne déficiente des enfants, afin

de restaurer leur fonctionnement et l'audition des jeunes. Développé par un consortium incluant l'Institut Pasteur, l'hôpital Necker-Enfants malades, Sensorion et la Fondation Pour l'Audition, l'étude est en cours d'évaluation dans d'autres pays européens.

Un outil pour choisir le meilleur phage contre les bactéries résistantes



Face à la montée de l'antibio-résistance, les bactériophages, virus ciblant les bactéries, offrent une alternative prometteuse. Un outil développé par l'Institut Pasteur utilise l'intelligence artificielle pour sélectionner efficacement les bactériophages adaptés à chaque patient, en se basant uniquement sur le génome des bactéries ciblées. Cette approche, bien que complexe en raison de la diversité et de la spécificité des bactériophages, permet d'envisager des thérapies personnalisées pour traiter les infections résistantes aux antibiotiques. Ces travaux ouvrent la voie à une nouvelle ère de traitements ciblés et efficaces contre les infections bactériennes.

CANCER : L'ACTION INSOUPÇONNÉE D'UNE IMMUNOTHÉRAPIE !

Une étude de l'Institut Pasteur a révélé un nouveau mode d'action des anticorps anti-PD1, utilisés en immunothérapie contre le cancer. Ces anticorps, injectés dans la circulation sanguine, agissent non seulement dans la tumeur, mais aussi dans les ganglions lymphatiques, où démarrent de nombreuses réponses immunitaires. Cette découverte améliore notre compréhension du système immunitaire et ouvre la voie à des traitements plus efficaces contre le cancer.

UN TRAITEMENT PRÉVENTIF EFFICACE CONTRE LA BRONCHIOLE

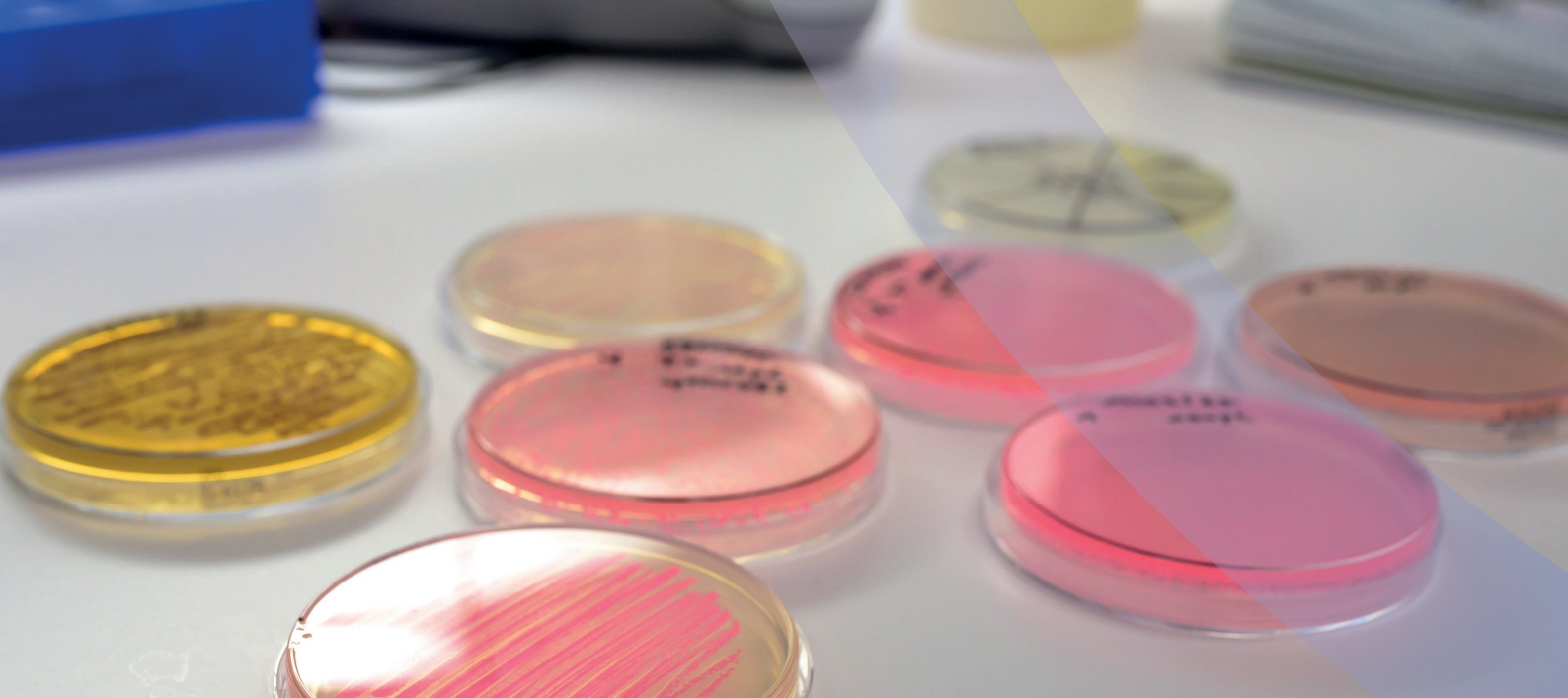
Après une forte épidémie de bronchiolite en 2022-2023, une campagne d'immunisation préventive a été lancée en septembre 2023. Basée sur l'administration d'un anticorps monoclonal (commercialisé sous le nom de Beyfortus®), elle prévient efficacement les cas graves de bronchiolite. L'Institut Pasteur et Santé publique France démontrent que ce traitement protège de 76% à 81% les nourrissons en réanimation, et près de 5 800 hospitalisations de tout-petits ont été évitées l'hiver 2023-2024 en France.

LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIE SOUS NOS CLIMATS TEMPÉRÉS

L'Institut Pasteur prouve que les moustiques d'Île-de-France, notamment le moustique tigre, peuvent transmettre cinq virus (West Nile, Chikungunya, Usutu, Zika et dengue) dans des délais allant de 3 à 21 jours, à une température externe de 28°C. À l'approche des Jeux Olympiques 2024, l'Institut Pasteur a recommandé une surveillance renforcée des cas d'arboviroses pour prévenir la transmission. La sentinelle s'est avérée efficace pour le bon déroulement des Jeux.

POURQUOI LA COQUELUCHE FAIT SON RETOUR D'UNE MANIÈRE INÉDITE

De janvier à septembre 2024, 35 personnes, principalement des enfants, sont malheureusement décédées de la coqueluche en France. Cette épidémie, la plus importante depuis 25 ans, a été étudiée par l'Institut Pasteur. La période Covid, avec confinements et gestes barrières, a pu limiter l'exposition à des virus et bactéries diminuant progressivement l'immunité humaine. Mais l'institut révèle, en séquençant le génome de 70 isolats bactériens, qu'une nouvelle souche bactérienne circule, avec un isolat résistant à l'antibiotique de première intention. De quoi mieux comprendre et contrôler la résurgence de cette maladie.



Donner en confiance

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Les comptes 2024 de l'Institut Pasteur ont été approuvés respectivement par les instances de gouvernance et par les commissaires aux comptes. L'ensemble des états financiers peut être consulté sur le site *pasteur.fr*, rubrique « Gouvernance ».



Label Don en Confiance

Cet organisme à but non lucratif exerce depuis 30 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les trois champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Don en Confiance concernent la gouvernance, la gestion et la communication.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie de près de 100 organisations labellisées par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

www.donenconfiance.org



Certification des comptes

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2024, qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



Certification Afnor

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur détient la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR depuis 2011, ce qui illustre l'attention portée à la qualité de nos process.

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site : www.pasteur.fr

Ou les demander auprès de notre service Relations Donateurs :

Tél. 01 40 61 33 33
dons@pasteur.fr
25-28 rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15



Rapport annuel 2024



Rapport financier 2024



La lettre de l'Institut Pasteur